



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation



Police municipale

Porrentruy, le 29 janvier 2026

Communiqué de presse

Nouvelle politique de stationnement

1^{er} bilan, rappels et reprise des contrôles

La nouvelle politique de stationnement de la Ville de Porrentruy est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Après un mois d'application, la police municipale souhaite rappeler certaines règles et informer la population de la reprise des contrôles de stationnement dans toutes les zones dès février.

Depuis le début de l'année 2026, la nouvelle politique de stationnement est appliquée en ville de Porrentruy. Après une période de transition permettant aux citoyens de se familiariser avec les nouvelles règles en vigueur et à la police municipale de traiter les nombreuses demandes d'abonnement (plus de 550 à ce jour), les contrôles de stationnement vont reprendre.

Reprise des contrôles du stationnement

Dès le mois de février, la police municipale va reprendre progressivement les contrôles de stationnement dans toutes les zones de Porrentruy.

Pour le stationnement permanent ou de longue durée, il est donc fortement recommandé de souscrire à un abonnement mensuel afin d'éviter toute contravention.

Rappel des règles pour les zones à disque 3h / zone bleue

Durant le mois de janvier, la police municipale a observé certaines dérives liées à l'utilisation des zones à disque 3h et souhaite rappeler qu'il est interdit de simplement tourner le disque de stationnement pour prolonger la durée autorisée. Des contrôles spécifiques seront mis en place pour lutter contre ce phénomène.

De plus, il est important de rappeler que dans ces zones, le disque doit être installé de 08h00 à 19h00 sans interruption (y compris durant les heures de midi). Il n'est toutefois pas nécessaire de l'apposer les dimanches et jours fériés.

Vente des abonnements en ligne

Les automobilistes qui souhaitent réserver un abonnement mensuel (habitant ou pendulaire) ou des forfaits journaliers (touristes ou artisans) peuvent réaliser ces démarches en ligne en accédant à la plateforme de vente en ligne « parking.porrentruy.ch ». Afin d'éviter des démarches répétitives, vous pouvez conclure des abonnements annuels.

Pour les personnes qui n'ont pas accès à Internet, la vente des abonnements est également possible au guichet de la police municipale durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Contacts : *Philippe Eggertswyler, Maire, 078 604 34 04*
Dominique Vallat, Commissaire 032 465 77 22